

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/02/2026 - 2229 - 2018 B 02022 - 838 919 785 - 3MH EVENEMENTS STUDIO
CORPORATE

2879

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTAISE
JURISDICTION DE COMMERCE DE PONTAISE SD 2025

cerfa

N° 157026
1 FEN 2025
Formulaire obligatoire, Article 302
septies A du Code général des impôts
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise 3MH EVENEMENT STUDIO CORPORATE - SIREN : 838919785						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 12	
						Exercice N clos le 31/12/2024	
						Exercice N-1 clos le 31/12/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	19 382	030	15 975	3 406	4 431
	Immobilisations financières (1)	040	3 000	042		3 000	
	TOTAL I (5)	044	22 382	048	15 975	6 406	4 431
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	2 033	066		2 033	11 568
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	3 898	070		3 898	11 655
	Créances autres (3)	072	25 222	074		25 222	23 810
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	29 602	086		29 602	22 920
	Charges constatées d'avance	092		094		5 660	
	TOTAL II	096	60 755	098		60 755	75 613
TOTAL GENERAL (I + II)		110	83 136	112	15 975	67 161	80 044
PASSIF						Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		120	1 500	1 500	
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	150	150	
	Réserves réglementées	130		130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)	131		132			
	Report à nouveau	134		134	7 810	6 662	
	Résultat de l'exercice	136		136	3 067	1 148	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	TOTAL I	142		142	12 527	9 460	
Provisions pour risques et charges				TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	7 372	5 020	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	30 245	36 576	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		166	3 268	11 568	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169		172	13 748	17 420	
	Comptes courants d'associés	173		173			
	Autres dettes	175		175		0	
	Produits constatés d'avance	174		174			
	TOTAL III	176		176	54 633	70 584	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180		180	67 161	80 044	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

Cetef's capouer
à l'original
H

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 3MH EVENEMENT STUDIO CORPORATE - SIREN : 838919785										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470	17 275	472	2 107	474		476	19 382		
Immobilisations financières		480	3 000	482		484		486	3 000		
TOTAL		490	20 275	492	2 107	494		496	22 382		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560	12 844	562	3 131	564		566	15 975		
TOTAL		570	12 844	572	3 131	574		576	15 975		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

Catégorie confondu
à l'annulation
JP

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>3MH EVENEMENT STUDIO CORPORATE - SIREN : 838919785</u>										Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur comptes clients	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
						Dotations		Reprises			
Fonds commercial						681		683			
Autres immobilisations incorporelles						700		705			
Terrains						710		715			
Constructions						720		725			
Installations techniques, matériel et outillage						730		735			
Installations générales agencements aménagements divers						740		745			
Matériel de transport						750		755			
Autres immobilisations corporelles						760		765			
TOTAL						770		775			
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
TOTAL à reporter									780		
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter		
Déficits imputés									983		
Déficits reportables									984		
Déficits de l'exercice									860		
Total des déficits restant à reporter									870		
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380			
N° du centre de gestion agréé									388		
Montant de la TVA collectée									374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397		

Certifié conforme
à l'original
H

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 3MH EVENEMENT STUDIO CORPORATE - SIREN : 838919785		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

Carrière cafer
à l'ajout
et

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [3MH EVENEMENT STUDIO CORPORATE - SIREN : 838919785]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	monsieur	Nom de famille	MIRAM MARTHE-ROSE NICOLAS	% de détention	Nb de parts ou actions			
Nom d'usage								
Naissance :	Date	21/04/1985	N° Département	75	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Adresse :								
21 RUE DES HERONS								
95470 ST WITZ								
FRANCE								

Certifié conforme
à l'original
A

7. **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [3MH EVENEMENT STUDIO CORPORATE - SIREN : 838919785]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1
--	-----	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	STUDIO MH	% de détention	50
N° SIREN (si société établie en France)	92044657200017				
Adresse :	13 RUE DU PIC CENDRE 60520 LA CHAPELLE EN SERVAL FRANCE				

Certifié conforme
à l'original
JF

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

EURL 3MH EVENEMENTS STUDIO CORPORATE (3MH ESC)

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de : **1500 €uros**

Siège : 21 rue des Hérons 95470 ST WITZ

Immatriculée au RCS Pontoise le 17/04/2018

Sous le n° : 838919785

Le 30 juin 2025 au siège 21 rue des Hérons 95470 ST WITZ

Je soussigné, Monsieur **MIRAM MARTHE-ROSE Nicolas**, associé unique et responsable légal de l'**EURL 3MH ESC** a établi et arrêté les comptes annuels à savoir, bilan compte de résultat et annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

Première décision

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2024** qui se traduit par un résultat bénéficiaire de **3 067 €uros** (trois mille soixante-sept €uros).

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 3 067 €uros en totalité au poste de report à nouveau soit la somme de 3 067 €uros (trois mille soixante-sept euros)

Troisième résolution

L'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de cet exercice clos le 31 décembre 2024

Fait à St WITZ en deux exemplaires

LE 30/06/2025

L'associé unique

